

10km de l'AJA Marathon 2021

Règlement

Organisation :

Le 10 KM de l'AJA Marathon est organisé par l'A.J.Auxerre Marathon Athlétisme, le Dimanche 26 Septembre 2021. Départ : 10h00 à Auxerre.

L'épreuve consiste en une course sur route d'une distance de 10 KM labélisée F.F.A.

Participation :

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés FFA et non licenciés sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition de moins d'un an à la date de la course. Age minimum 16 ans, catégorie Cadet (avec autorisation parentale) à Vétérans. Course ouverte aux handisports.

Inscription et retrait des dossards:

- Course adulte limitée à 900 dossards.
- Droits d'inscriptions : 10 € jusqu'au mercredi 22 septembre 2021 minuit (14 € ensuite). L'A.J.AUXERRE Marathon reversera 1 euro par inscription à l'association « **Les Petits Princes** » en 2021.
- Inscription en ligne jusqu'au mercredi 22 septembre 2021 minuit sur www.ajamarathon.fr
- Chez notre partenaire « Auxerre Sports » Boulevard Vaulabelle à Auxerre vendredi 24/09 à partir de 14h et samedi 25/09 de 10h à 12h et de 14h à 19h. Dimanche 26 Septembre à partir de 7h30 sous la Tribune « Tennis » du Stade Abbé Deschamps dans la limite des places restantes.
- Chronométrage officiel par puce électronique dans vos dossards.

Course :

- Départ : A Auxerre, allée principale du Parc de l'Arbre Sec à 10 h.
- Arrivée : A Auxerre, Stade Abbé Deschamps.
- Balisage à chaque kilomètre.
- Ravitaillements au 5ème kilomètre et à l'arrivée.
- Meneurs d'allure : 40min / 50min / 1h
- Sas Elite (Hommes -35mn, Femmes -38mn), Sas préférentiel -40mn, Sas -50mn et Sas -60mn : Sas Elite Hommes Femmes sur justificatif de moins de 2 ans.

Résultats et récompenses :

Présence obligatoire pour recevoir les récompenses. Affichage des résultats sur notre site AJA dès la fin de l'épreuve.

Remise des récompenses à partir de 11 h30 pour :

- Les 3 premiers coureurs masculins et les 3 premières féminines.
- Le premier de chaque catégorie sans cumul.
- La meilleure équipe "Challenge Agnès Broyon" : 4 meilleurs chronos équipe Féminine cumulés toutes catégories inscrits sous la même Entreprise et sous le même Club de sport.
- La meilleure équipe Masculine : 4 meilleurs chronos équipe Masculine cumulés toutes catégories inscrits sous la même Entreprise et sous le même Club de sport.
- Prime au premier coureur masculin et à la première féminine (150€)
- Prime en cas de record de course (200€), records actuels : Masculin 31m44s / Féminin 34m51s. Sans cumul avec la prime de vainqueur.
- En cas de contrôle antidopage, les récompenses et primes seront remises aux athlètes à l'issue des résultats non positifs conformément au règlement de la FFA.

Annulation de course :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de contraintes sanitaires Préfectorales ou nationales liées à la COVID-19 ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'A.J.AUXERRE Marathon athlétisme se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou d'exiger la présentation du Pass sanitaire sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement ou indemnité.

Sécurité médicale :

Un poste de secours sera installé proche de l'arrivée. Les représentants du suivi médical pourront intervenir sur le parcours auprès de tout concurrent, s'ils jugent que sa santé semble compromise par l'effort accompli. Les personnes fragilisées sont invitées à se faire connaître auprès du personnel médical.

Droit à l'image :

Les coureurs autorisent l'organisation ainsi que ses ayants droits (média, partenaires,...) à les faire figurer dans le classement et à utiliser les images fixes et audiovisuelles prises à l'occasion de cet événement, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Assurance:

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de ALLIANZ pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'Organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les

organiseurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

Acceptation du présent règlement :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

Contact et renseignements sur www.ajamarathon.fr ou 10kmajamarathon@gmail.com